



## Utilisation (\*)



Gros oeuvre



Logistique



Second oeuvre



Travaux publics



Transport

## Caractéristiques techniques

- ✓ Veste de signalisation Softshell avec capuche et manches amovibles.
- ✓ Softshell 100% polyester enduit TPU.
- ✓ Intérieur finition polaire.
- ✓ Capuche tempête amovible par fermeture à glissière.
- ✓ Cordon de serrage.
- ✓ Manches amovibles par fermeture à glissière.
- ✓ 2 bandes rétro-réfléchissantes horizontales.
- ✓ Fermeture à glissière centrale imperméable.
- ✓ 2 poches poitrine extérieures avec rabat.
- ✓ 2 poches repose-mains avec fermeture à glissière.
- ✓ 1 poche sur la manche gauche.
- ✓ 2 poches intérieures basses.
- ✓ Poignet tricot sous les manches.
- ✓ **Coloris:** orange / bleu marine. Bandes grises.
- ✓ **Tailles et conditionnement**

	S à 4XL	
Carton	10 pièces	
Sachet	1 pièce	

En savoir plus : [www.singer.fr](http://www.singer.fr)

## Principaux atouts

- ✓ Nombreuses poches très pratiques. Poignets coupe-vent sous les manches confortables.
- ✓ Très léger tout en offrant une sécurité indispensable notamment la nuit grâce à sa matière rétro-réfléchissante.
- ✓ Doublure chaude en finition polaire. Col droit et capuche «tempête» pour une bonne protection du cou.
- ✓ Tissu spécial avec membrane d'étanchéité à l'eau permettant au vêtement d'être respirant et imperméable.
- ✓ Le système très pratique **2 en 1** offre la possibilité d'utiliser ce produit sous forme de blouson ou de gilet.
- ✓ Petites bandes rétro-réfléchissantes au dessus des épaules pour une bonne visibilité même au-dessus du porteur (bonne visibilité par exemple depuis les conducteurs de grue sur les chantiers!).
- ✓ Matière sombre aux extrémités du vêtement afin d'éviter de salir les matières à haute-visibilité.

## Conformité

Ce vêtement de protection a été testé selon les normes européennes suivantes :

- **EN ISO 13688 : 2013.** Vêtements de protection. Exigences Générales.
- **EN 14058 : 2004.** Articles d'habillement de protection contre les climats froids.
- **EN ISO 20471 : 2013 +A1 : 2016.** Vêtements à haute visibilité. Méthodes d'essai et exigences.

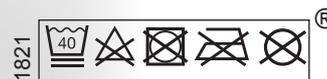
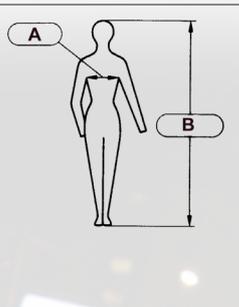
Il est conforme au **Règlement (UE) 2016/425** relatif aux Equipements de Protection Individuelle (EPI). **Catégorie II.**Attestation d'examen UE de type (**module B**) délivrée par **CENTEXBEL**, organisme notifié n°0493.

Veste avec manches

Gilet sans manche

Téléchargez la déclaration UE de conformité sur <http://docs.singer.fr>

Tailles	Tailles de la poitrine (cm) (A)	Hauteurs (cm) (B)
S	84-96	160-172
M	92-104	166-178
L	100-112	172-184
XL	108-120	180-192
2XL	116-128	188-200
3XL	126-138	192-204



EN ISO 20471: 2013 +A1 : 2016		
	Gilet avec manches	Gilet sans manche
	Résultat ▼	Résultat ▼
Surface matière de base et matière rétro réfléchissante	Classe 2	Classe 1

**Information sur les classes**  
 Classe 3: niveau de visibilité le plus élevé. Classe 2: niveau de visibilité intermédiaire.  
 Classe 1: niveau de visibilité le plus faible.

Exigence de surface en m <sup>2</sup>	Vêtement de Classe 3	Vêtement de Classe 2	Vêtement de Classe 1
Matière de base	0.80	0.50	0.14
Matière rétro réfléchissante	0.20	0.13	0.10
Matières à caractéristiques combinées			0.20

**Matière de base fluorescente de couleur, pour le jour**  
 La fluorescence est la capacité d'un matériau à renvoyer plus de lumière que celle qu'il reçoit.  
 Aussi les couleurs fluorescentes nous paraissent elle plus vives que celles ne disposant pas de cette propriété.

**Matière rétro réfléchissante pour la nuit**  
 Un rétro réflecteur est un dispositif capable de renvoyer la lumière qu'il reçoit dans des directions voisines de celle d'où elle provient. Ainsi le chauffeur qui éclaire un piéton dans la nuit avec les phares de son véhicule, identifie t-il très rapidement le vêtement équipé d'une matière rétro réfléchissante.

Le coefficient de rétro réflexion de la matière rétro réfléchissante doit obligatoirement être de classe 2 pour être conforme à la norme EN ISO 20471.  
 (la classe 1 de l'ancienne norme EN 471 a été supprimée).  
 (x) Le chiffre à côté du symbole graphique indique la classe du vêtement suivant les surfaces minimales obligatoires.

	1 3 X X X
<b>EN 14058: 2004</b>	<b>Résultat ▼</b>
Classe de résistance thermique	<b>1</b>
Classe de perméabilité à l'air (facultatif)	<b>3</b>
Classe de résistance à la pénétration d'eau (facultatif)	X
Valeur de l'isolation $I_{cler}$ en m <sup>2</sup> K/W (facultatif)	X
Valeur de l'isolation $I_{cle}$ en m <sup>2</sup> K/W (facultatif)	X
«X» signifie que le vêtement n'a pas été soumis au test. L'isolation thermique peut diminuer après les procédures de lavage.	

Résistance thermique	Rct (m <sup>2</sup> K/W)		Classe
	0.06 ≤ Rct < 0.12	1	
	0.12 ≤ Rct < 0.18	2	
	0.18 ≤ Rct < 0.25	3	

Perméabilité à l'air	AP mm/s		Classe
	100 < AP	1	
	5 < AP ≤ 100	2	
	AP ≤ 5	3	



(\*) Exemples d'utilisation données à titre indicatif; il appartient à l'utilisateur final de vérifier si le produit est adapté ou non à l'usage envisagé.  
 Avant toute utilisation, lire la notice jointe avec le produit. Edition LS 2020.11.03 -  
 Crédit photo(s): Singer, Fotolia. Copyright: Singer® Safety